



COMPTE RENDU Comité technique local du 19/12/2017 : Emplois.

Après avoir écouté les liminaires (voir notre site) des OS (Solidaires, FO, CGT), la direction répond :

Avec Cap 22, nous réorientons des missions ce qui ne veut pas forcément dire abandon des missions ! C'est du redéploiement : la création des centres de services des RH, la réorganisation de la sphère RNF, les pôles de gestion des consignations (PGC), le SRE, les centres de services partagés du Bloc 3 (CSP), les amendes ...

Mais en cours de CTL, M. Quintin avoue qu'il est plus facile de supprimer des emplois sur des grosses structures que sur des petites ... d'où d'après nous leur intérêt à concentrer, regrouper toujours plus.

Cap 22 va améliorer nos conditions de vie au travail !

La direction nous précise que le service public que nous rendons est de qualité et de surcroît de meilleure qualité ! Notre directeur se contredira quelques lignes plus loin ...

Le directeur explique que les usagers ont de plus en plus de besoins d'accueils...

Concernant nos charges de travail qui augmentent, la Direction nous fait savoir qu'il faut faire de la priorisation. Ce n'est pas stupide de s'interroger sur des tâches qui ne sont pas nécessaires et ainsi abandonner certains travaux ! Cela n'est pas totalement incongru !

Concernant les problèmes liés au téléphone (services injoignables entre autre), la direction reconnaît que c'est un problème mais nous rassure en nous disant que ça ne va pas aller en s'arrangeant ! Et oui lorsque le CDC sera en charge du prélèvement à la source, les appels seront de nouveau dirigés vers les SIP (entre autre) durant la campagne IR ...

Mais rassurons-nous, il y aura moins de pression statistique, et oui la direction serait consciente qu'on ne peut pas faire plus avec moins !

Ce n'est pas une entorse forte à la qualité de service le fait qu'on ne puisse plus répondre au courriel dans les 48h aux contribuables ou dans un délai d'un mois ... il faut s'y faire. Voir la contradiction avec les propos en amont sur le service public rendu qui serait de meilleure

qualité !

Concernant le réaménagement du parking de la place Gaston Jourdanne et des abords de la cité, la direction a pris contact avec la mairie. Il n'est pas envisagé à ce jour qu'il devienne payant mais un dispositif sera mis en place afin que les campings-car ne s'y garent plus et il ne devrait pas y avoir de places en moins ... et des places en plus ... ?

Pour finir, en réponse aux liminaires, **concernant le respect des droits à congés/récupérations**, la direction précise que même si les congés sont un droit aux agents, ceux-ci ne doivent pas aller à l'encontre du fonctionnement des services. « Ca peut arriver qu'on refuse des congés/récup. ». En résumé, les directions suppriment des emplois à tout-va et nous opposent ensuite la continuité du service public ! Sur la question des pressions et dérapages des chefs de service dans l'octroi des absences diverses y compris pour événements familiaux et d'interprétations de plus en plus restrictives et fausses, le directeur ne répondra pas vraiment.

10 jours ont donc suffit à la direction pour traiter le sujet. Et oui, rappelez-vous, au CTL du 30/11, la direction n'avait pas fait son choix ! M. le directeur dira plusieurs fois que c'est un exercice très difficile ... nous avons presque versé une larme mais nous avons rappelé que dans les services c'était difficile pendant toute l'année.

La direction ne répondra à nos trois propositions que par des rires. En fin de CTL, le directeur conviendra qu'il n'y a jamais eu de suppressions d'administrateurs sur le département et qu'il y a même eu la création d'un AFIP. Dernière minute : la cour des comptes est forcée de constater les rémunérations hallucinantes des administrateurs généraux des DDFIP ...

Après une interruption de séance, les OS décident de rester pour avoir des explications supplémentaires (beaucoup sont dans les documents préparatoires à ce CTL) de la part de la direction concernant ses décisions de redéploiements internes & de localisation des suppressions d'emplois dans l'Aude ; toutes les OS ont voté contre, un CTL sera donc de toute façon reconvoqué le 08 janvier sur le même sujet :

1) Redéploiement IDIV de la Trésorerie de Couiza à la Trésorerie de Carcassonne Agglo :

Suite à la fermeture de la trésorerie de Couiza, il faut redistribuer l'emploi dans la sphère administrative (c'est la règle). L'implanter à la trésorerie de Carcassonne Agglo permettrait de renforcer partiellement l'équipe d'encadrement mais aussi de permettre de préfigurer, à terme, un Service d'Appui au Réseau (SAR) dans la gestion comptable du secteur public local.

A compter du 1/09/2018, le SAR sera composé d'un A+ puis d'autres effectifs (mais pas de créations d'emplois !). A la différence des EDR, le SAR sera proposé pour des missions plus longues contrairement aux EDR, qui sont en place pour des missions coups de poing !

On s'interroge donc sur l'avenir des EDR ! Qui subissent 2 suppressions d'emploi cette année. Mieux vaut payer des SAR qui font du travail à distance que des EDR qui vont sur place et coûtent trop cher avec leurs indemnités... **Les SAR ?** Chevaux de Troie ou « cordes qui soutiennent le pendu » ? C'est au choix.

Réunion en janvier avec les chefs de SPL.

2) Suppressions de 2 emplois EDR (1A + 1B) :

La suppression du B, parce qu'il faut participer aux suppressions. Ce poste est vacant donc pas de panique ! La suppression du A, parce que la direction n'est pas favorable au cadre A EDR !

3) Redéploiement Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) & suppressions :

Il est proposé de transférer 2 emplois A Fiscalité patrimoniale de Narbonne à Carcassonne pour être en cohérence avec le transfert de l'enregistrement de Narbonne à Carcassonne. Cela faciliterait le pilotage de la structure. 1 des 2 emplois sera vacant du fait du départ à la retraite. Quant à l'autre, la direction doit recevoir l'agent concerné (le 20/12)...

En N-1, l'agent est transféré de Carcassonne à Narbonne. Et aujourd'hui, la direction le re-transfère de Narbonne à Carcassonne.. « **c'est vrai qu'on aurait pu anticiper, mea culpa !** » **dira le directeur...**

Pour en finir avec ce service, la direction propose la suppression d'1 B sur Narbonne au titre de la « répartition équilibrée des efforts demandés aux structures départementales ».

L'équipe de Narbonne sera consacrée principalement au CSP et assurera une veille d'alerte sur les dossiers à fort enjeux.

4) Suppression Carcassonne Trésorerie Hospitalière – Amendes et OPH : 1C

La trésorerie hospitalière n'a pas été impactée depuis plusieurs années ! La direction reconnaît ne pas avoir regardé la charge de travail ...

5) Suppression trésorerie de Bram : 1B

La direction a pour ce cas-là, regardé le ratio charges-emplois. La direction a cherché également un équilibre sur l'ensemble du département et n'a pas voulu impacter des trésoreries déjà restructurées ou trop petites ?!

Le choix de la catégorie : la suppression ne devait pas impacter individuellement la charge de travail des collègues (?). La direction se félicite d'avoir combiné équilibre et bienveillance ! Le ratio passera de 19200 à 22000 environ.

6) Suppressions SIP Narbonne & SIP Carcassonne : 2C (1 chacun!)

Il fallait trouver 14 emplois à supprimer ! C'est pas un exercice charges-emplois ! C'est un exercice de participation ...

7) Autres suppressions :

- **PCEV de Carcassonne** : 1A (ICE) : l'emploi est vacant. Ouf ! Mais personne ne pourra venir dessus ...

Et puis le tissu fiscal est équilibré entre Carcassonne & Narbonne. La Direction veut une équipe de 5 des 2 côtés ... c'est mieux que 6 et 5 (Na!)

- **SPF de Narbonne** : 1B.

A Narbonne, il y a moins de retard qu'à Carcassonne !

- **SIE Narbonne** : 1B

Et oui, les efforts doivent être fait par chacun d'entre nous ! La roue doit tourner. Avec ça on est rassuré par notre direction !

Attention SCOOP : l'année prochaine les brigades (contrôle fiscal) n'échapperont sans doute pas aux suppressions d'emploi annoncées plus importantes. Les gros fraudeurs n'ont qu'à bien se tenir !

8) Suppressions à la direction : 4B

Souvenez-vous : Recettes non fiscales (RNF) & Centre des services de Ressource Humaines (CSRH).

Questions Diverses :

Autocom Limoux : M. Maynau annonce que la DG a les crédits pour le changer ; il espère en début d'année. Ce n'est finalement que depuis juin qu'il ne fonctionne plus ...

DUERP : il sera rappelé plus clairement que les agents peuvent se réunir en amont avant d'être avec le chef de service et que les réponses anonymes sont possibles (par courrier sous enveloppe par exemple).

SIE Carca restructuration : rien de concret.

Incident au SIP de Carca, une fiche de signalement a été faite, la direction ne l'a pas encore analysée : les OS signalent que les lettres de pénalité sorties alors que les avis ont été envoyés tardivement par la Poste sont source de tension au guichet, combinée avec l'obligation de prélèvements automatiques pour obtenir la remise.

Déménagement des agents de service de Carca : la DSPP a changé d'avis, le déménagement envisagé est abandonné ; un conseil de cité se tient début janvier.

Il n'y a pas de solutions pour la salle syndicale : vous savez la salle que M. Quintin avait qualifié de « garage » à son arrivée.

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

Les agents sont les mieux à même pour décider de tout !

Si on ne les arrête pas, ... rien ne s'arrêtera !

Ne restons pas seuls ! Syndiquons-nous.

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.